LES CHATEAUX DE L'APANAGE D'ALENÇON (v. 1350-v. 1450)

PAR

ISABELLE CHAVE

diplômée d'études approfondies

INTRODUCTION

Constitué en 1269, progressivement étendu entre l'Île-de-France, le duché de Normandie, la Bretagne, le Maine et l'Anjou, sur huit départements actuels, l'apanage d'Alencon était couvert, vers 1450, d'un réseau castral largement hérité de la guerre de Cent Ans. Dans les publications consacrées aux princes du sang à la fin du Moyen Age, les apanagistes d'Alençon font en général figure de parents pauvres; or, après la mort du comte Charles II en 1346, la famille d'Alencon soutint, en matière d'architecture défensive et résidentielle, une politique active de remaniement et de modernisation. Les maîtres d'ouvrage furent Marie d'Espagne, comtesse d'Alençon († 1379); Robert, comte du Perche (1368-1377), et Pierre II, comte d'Alençon (1368-1404) et du Perche (1377-1404); Jean Ier, comte d'Alençon et du Perche (1404-1415), qui vit le comté d'Alençon érigé en duché, en 1415 ; enfin, Jean II, duc d'Alencon et comte du Perche (1415-1476). Dans les terres septentrionales du domaine, de 1417 à 1450 environ, le personnel administratif au service des rois Henri V et Henri VI et du régent duc de Bedford, duc d'Alençon (v. 1425-1430), fut chargé d'entretenir ce patrimoine architectural et de faire face aux nécessités défensives.

L'organisation spatiale, entre 1350 et 1450, des résidences princières et des châteaux de l'apanage, devenus réserves de garnisons, mérite d'être éclairée; de même, l'importance et la nature des remaniements architecturaux : le recours aux pièces de comptabilité permet d'aborder, au-delà des questions proprement archéologiques, l'économie de la construction.

SOURCES

La chronique que Perceval de Cagny, d'origine beauvaisienne, officier comtal depuis 1390, consacre à la maison d'Alençon vers 1436-1437 constitue un premier matériau, de type narratif : l'ouvrage, connu par une copie d'André Duchesne, est

enrichi d'une énumération, souvent précise, des commandes architecturales de Pierre II et de Jean I^{ee}. Les mandements princiers et royaux et les pièces justificatives de travaux, plus abondantes à partir de 1417 et souvent inédites, forment un deuxième type de sources, de nature comptable et financière. Issues de la chambre des comptes des comtes-ducs d'Alençon et des chambres créées durant l'occupation anglaise, ces pièces dispersées sont conservées au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France (Quittances et pièces diverses, Pièces originales), aux Archives nationales (notamment dans la série KK, villes et provinces), dans quelques dépôts d'archives départementales ou municipales situés dans le ressort de l'apanage, au département des manuscrits de la British Library (Additional Charters). Les ensembles architecturaux conservés constituent un important matériau, de type archéologique, qui doit être lu à la lumière des sources graphiques et documentaires de l'époque moderne, indispensables pour évaluer l'importance des édifices disparus et l'évolution architecturale de ceux qui subsistent.

PREMIÈRE PARTIE CONTEXTE POLITIQUE ET MAITRISE D'OUVRAGE

CHAPITRE PREMIER * TOUZ DES FLEURS DE LIS *

Le soutien politique des princes apanagistes à la royauté durant toute la période, à l'exception des années 1374-1375 et 1411-1412, se traduit par la fréquentation de la cour et des conseils royaux (interrompue pendant la retraite de Pierre II sur ses terres, de 1371 à 1404) et par une vocation familiale à assurer régulièrement la lieutenance générale du roi en Normandie occidentale, de 1357 à 1413. Comme au siège de Thury dirigé par Pierre II (1370-1371), cette fonction put leur apporter l'expérience des travaux de mise en défense d'une place. Le droit de fortifier étant d'essence souveraine, la fidélité des comtes-ducs d'Alençon est la meilleure justification à l'encouragement donné par le roi à leurs entreprises architecturales.

En l'absence de comptes particuliers et d'inventaires des biens précieux possédés par la famille d'Alençon (joaillerie, orfèvrerie, etc.), qui auraient offert des indices sur leurs goûts artistiques, les dispositions testamentaires du régent duc de Bedford et les inventaires de ses collections décrivent de remarquables pièces d'orfèvrerie, de mobilier liturgique et de tapisserie, confisquées au duc Jean II d'Alençon après la bataille de Verneuil (1424), héritées pour certaines du temps de Jean I^{er}, et sans doute de Pierre II. Le trésor des comtes-ducs d'Alençon présentait assurément des formes, des motifs et des matériaux égaux à ceux du roi et des princes.

A Paris, les résidences des princes apanagistes suivent la répartition des pôles résidentiels royaux et princiers. Cinq demeures sont fréquentées entre 1350 et 1450, dont trois à proximité immédiate du Louvre, qui sous l'occupation anglaise furent confiées à des concierges, utilisées comme maisons de rapport ou confisquées par le duc de Bedford. L'hôtel d'Autriche, rue d'Autriche, perdu vers 1300, rema-

nié par les comtes de Hollande (1366-1367, 1380), est racheté par Jean Ier en 1409. L'hôtel d'Alençon, rue des Poulies, acquis en 1328, est restauré par Marie d'Espagne en 1367. L'hôtel d'Ostrevant, rue d'Autriche, est acquis en 1410. L'hôtel de Sicile, près de la porte Saint-Antoine, acquis en 1320, cédé à Charles V en 1390, est recouvré avant 1439. L'hôtel de la Reine Blanche, rue de la Tixanderie, est occupé au début du XV siècle. Deux maisons, près de la porte Saint-Marcel, sont occupées de 1436 à 1447, peut-être dès 1412, par Catherine d'Alençon. La possession d'un hôtel sis rue Quincampoix demeure hypothétique. Aux alentours de Paris, les lieux goûtés par Charles II dans les années 1330-1340 (le manoir de Saint-Ouen et, dans la vicomté de Breteuil, ceux de La Héronnerie et de La Robertière,) ne semblent plus fréquentés après sa mort (1346). A Vincennes, en 1365-1367, le manoir royal abritait en revanche la chambre de Robert d'Alençon, futur comte du Perche.

CHAPITRE II

LA CONSTRUCTION DU DOMAINE DES PRINCES APANAGISTES (1269-1417)

En 1346, le domaine était réparti en deux grands ensembles, les comtés d'Alençon et du Perche, qui, depuis 1269, avaient déterminé chacun un axe d'extension territoriale; l'acquisition de seigneuries éparses en Normandie et en Bretagne dans la première moitié du XIV* siècle avait mis fin à cette bipolarité. Dans les années 1370-1390, la cohésion des terres fut renforcée par l'abandon de Porhoët et de Château-Josselin, par l'acquisition d'Exmes et de Caniel, d'Argentan (capitale de l'apanage à partir de 1384 environ) et de fiefs alentour, de la châtellenie du Thuit, de La Guerche, de terres près de Bayeux. De 1371 à 1415, les apanagistes menèrent aussi une politique sensible de progression vers la Loire, tenant désormais la vicomté de Beaumont en fief du duché d'Anjou et du comté du Maine, les terres de Semblançay et de Saint-Christophe-sur-le-Nais, et possédant un hôtel et des terres à Tours et aux environs. La seule perte territoriale importante fut, en 1428, celle de la baronnie de Fougères, tenue en fief du duché de Bretagne depuis 1329.

La localisation des hauts lieux de la mémoire familiale répond à cette extension : naissances et mariages aux châteaux d'Essay, d'Alençon, d'Argentan, de Verneuil, de Saint-Aubin-du-Cormier ; sépultures à Perseigne, Sées, Silly-en-Gouffern, au Val-Dieu, à Argentan, Lamballe, Angers, Bourgueil, Châtellerault, Paris et Poissy.

CHAPITRE III

LES VOIES DE LA TUTELLE ROYALE SUR LES TRAVAUX DE FORTIFICATION MENÉS PAR LES COMTES

Le mode de financement des travaux, fondé sur le revenu des impositions royales levées sur leur propre domaine, illustre la faveur des princes auprès du roi et la nécessité d'une modernisation urgente des défenses de leur domaine frontière, au sud du duché de Normandie : octroi régulier, de 1367 à 1412, d'un montant partiel des aides ; octroi occasionnel, de 1372 à 1379, du tiers du montant des fouages ; octroi du sixième d'une imposition urbaine grevant la vente des biens de consommation (les douze deniers tournois par livre), attesté à Argentan (1360-1370), Sées (1371), Verneuil (1372-1377), Alençon (1377-1378, 1454-1461), Bernay

(1380) et, avec une assiette plus large, à La Guerche (1442-1445). Les séries lacunaires empêchent une mesure exhaustive de l'importance de ce financement régulier. Deux cas restent exceptionnels : l'assignation des revenus fonciers de la vicomté d'Auge et de la châtellenie de Touques en 1370 pour financer les travaux d'Exmes et Caniel et du comté du Perche, et le don sollicité par Jean I' en 1409 auprès des habitants d'Argentan et d'Exmes. Une administration spécifique naît de cet apport financier : receveurs particuliers des aides levées pour les fortifications; payeurs des œuvres (Argentan, 1385; Essay, 1390; Alençon, 1420-1421). En contrepartie, le réseau castral de l'apanage semble placé sous la surveillance de commis royaux (visite de Domfront et d'Exmes, lors de leur rattachement; visite d'O, Sées, Chailloué, Exmes, Trun et Saint-Sylvain en 1372).

CHAPITRE IV

LE DEVENIR DES CHATEAUX DE L'APANAGE D'ALENÇON DANS LA NORMANDIE LANCASTRIENNE

L'occupation de l'apanage par le roi Henri V (1417-1418) entraîna la retraite de Jean II en Bretagne et autour de la Loire. Les forteresses du bailliage d'Alençon, divisé en six vicomtés, servirent d'appui à la réduction du Maine (1424-1425), puis, jusqu'en 1447-1450, de zone tampon protégeant Paris et Rouen. Le régent Jean de Bedford, maître d'ouvrage avéré, fit renaître l'apanage d'Alençon de 1425 environ à 1430, visitant Domfront, Argentan, Alençon et Essay (1427). Quant au financement des fortifications, l'affectation des ressources locales se raréfie (« maille » d'Argentan en 1421-1422); l'entretien du réseau castral du bailliage est financé désormais plus largement grâce aux aides allouées par les états de Normandie. Sept pôles de repli défensif sont privilégiés, munis de garnisons permanentes, autorisant la destruction des forteresses les plus faibles : celle, simplement envisagée, d'O et Aunou-le-Faucon en 1431, et celle, effective, de Bonsmoulins en 1433.

DEUXIÈME PARTIE ÉVOLUTION ARCHITECTURALE (v. 1350-v. 1450)

CHAPITRE PREMIER

LES CHATEAUX PLACÉS SOUS TUTELLE DES PRINCES APANAGISTES AVANT LA MORT DE CHARLES D'ALENÇON (1346)

Fougères. – Sous Marie d'Espagne, deux mentions comptables rapprochées peuvent être l'indice d'un projet de remaniement général du complexe résidentiel de Fougères, au sud de l'enceinte principale. La grande salle gothique (29 x 11 m) bénéficia de travaux indéterminés, mais fort coûteux, en 1351, et le pignon de la chapelle castrale fut taillé et sculpté par Jehan du Tertre en 1355-1356; il s'agissait d'un édifice à deux niveaux (« basse et hauste chapelle »), percés chacun d'une baie couverte d'un arc en tiers-point; le niveau supérieur communiquait avec la

chambre de la comtesse d'Alençon. Les « grans ouvrages » entrepris à Fougères par Pierre II entre 1377 et 1404, selon Perceval de Cagny, n'ont pas laissé de traces comptables; à son gouvernement et celui de Jean Ier, on peut toutefois attribuer une partie des mâchicoulis sur consoles de l'enceinte, d'un dessin antérieur à ceux des tours Surienne et Raoul, et l'adaptation de certaines archères à l'arme à feu (tour de Coigny). La « belle et grosse tour » édifiée entre 1404 et 1415 par Jean Ier, d'après le chroniqueur, pourrait être soit la tour des Gobelins, si le texte de Perceval de Cagny se rapportait à la modernisation d'une tour existante, soit la tour Mélusine, pourtant attribuée, depuis Arcisse de Caumont, au début du XIV siècle : son plan, notamment au niveau d'accès, est tout à fait comparable à celui de la tour Couronnée du château d'Alençon, également édifiée sous Jean Ier selon Perceval de Cagny. Enfin, un document atteste que la tour d'Amboise, située à l'extrémité nordouest du château, datée jusqu'ici des années 1420-1430, du milieu du XVe siècle ou après 1449, est antérieure au mois d'avril 1430; le dessin de ses canonnières ne pouvant dater d'avant les années 1420, elle est donc l'œuvre de Jean II ou de Jean V de Bretagne, après le rachat de Fougères en 1428.

Domfront. - Sur une autre marche occidentale du domaine, le château de Domfront, très remanié par Robert II d'Artois vers 1290-1300, fut régulièrement entretenu par l'administration royale de 1332 à 1343; mais, hormis la livraison de matériaux au pont d'entrée et à la tour maîtresse, attestée vers 1350, sous Marie d'Espagne, les ouvrages entrepris par les apanagistes sont inconnus ou incertains. Après la conquête du site en 1418, l'administration anglaise, dès 1419-1421, restaura et compléta les défenses du château (hourds, guérites, brèches de l'enceinte) et la toiture de la tour-porte et de la tour maîtresse. Sous le capitaine Thomas de Scales (1428-1447), les travaux sont essentiellement marqués par les impératifs de la défense : redressement de l'enceinte entre les tours de Saint-Symphorien et de la Poterne, mise en place de guérites et reconstruction du pont dormant de l'entrée (1432); pose de hourds sur trois tours d'enceinte, restauration des escaliers d'accès au chemin de ronde, de la barbacane d'entrée et de la base talutée de la tour maîtresse au nord, construction d'un abri à couillart et d'un mur de protection dans le fossé entre la ville et le château (1437). Un édifice à caractère résidentiel fut accolé à la tour-porte en 1440.

Alençon. - Comme en témoignent les vestiges actuels et l'iconographie de l'époque moderne, le château d'Alençon, composé de trois enceintes successives (basse-cour, réduit défensif à tour maîtresse, enceinte principale ou « hault du chastel », accessible par une rampe), fut largement remanié au temps de la guerre de Cent Ans. Des travaux d'une nature indéfinie, dirigés par Gérart Coquier, au château et dans la ville, sont attestés en 1367-1368, sous Pierre II. Selon Perceval de Cagny, corroboré par l'iconographie moderne, la tour maîtresse fut, entre 1368 et 1404, rehaussée d'un étage et pourvue de quatre échauguettes d'angle et de mâchicoulis. Pierre II fit aussi, d'après le même auteur, édifier au nord-est de l'enceinte la chapelle castrale disparue (env. 14 x 7 m), mentionnée dans les années 1430 seulement, qui prolongeait le bloc formé par le logis et la grande salle. L'entretien de l'étang et du vivier du château est attesté dans les années 1371-1400. La basse-cour et son châtelet d'entrée, flanqué de deux fortes tours (tour Couronnée et tour des Chevaliers, citée en 1438), datent, selon le chroniqueur, des années 1404-1415. Les vestiges actuels présentent des éléments de style qui confortent cette datation ; la poterne sud est citée en 1420 et l'absence de résidence de la cour

comtale entre 1404 et 1415 peut caractériser un site en travaux. Durant l'occupation anglaise, les travaux affectent le plus souvent les trois ponts d'accès au château et les défenses de bois (hourds, guérites, lices et palissades). En 1426-1427, le duc de Bedford entreprend, comme à Essay, d'onéreux travaux dont on ne connaît que les ouvrages menés dans la chapelle et au logis ducal, liés à son séjour au château. En 1438, sous la direction de Guillaume Milles, fut achevé le second complexe de chambres de l'enceinte principale, à l'ouest, comportant deux niveaux et une galerie extérieure : chambres basses au rez-de-chaussée, chambres et garde-robe au premier étage. Les travaux de la garde-robe avaient commencé entre 1417 et 1433.

Essay. – Selon Perceval de Cagny, la construction du château d'Essay est à attribuer en son entier au comte Pierre II, exception faite des deux tours de la porte d'accès, disparue. Les substructions romanes de la chapelle de style gothique flamboyant (10 x 13,4 m) attestent plutôt le remaniement d'un site préexistant, mais des travaux comtaux sont attestés, de fait, au château et dans la ville, en 1386 et 1390. Au début du XV siècle, l'enceinte unique de l'éperon barré rassemblait, près de la chapelle, la tour maîtresse quadrangulaire et la grande salle, ainsi qu'une grande cuisine et des écuries indépendantes. La chapelle, à galerie intérieure, fermée d'une façade-pignon, largement percée et ornée, fut insérée entre des structures existantes : grande salle rectangulaire (30,8 x 9,8 m), tronçon de l'enceinte, mur gouttereau d'un bâtiment démoli. Le pont-levis unique du château fut reconstruit en 1422 par l'administration anglaise. En 1436, sous la direction de Guillaume Milles, la grande cuisine fut transformée en écuries et fenil par l'installation d'un plancher intermédiaire.

Verneuil-sur-Avre. - Les plans des années 1730-1740 et les documents médiévaux éclairent l'organisation spatiale du château de Verneuil, disparu. Marie d'Espagne renforça les fortifications de la ville (1372-1377), fit travailler à un « paveillon » du château et transformer en écuries deux maisons proches du château (1377), dites « maisons du Chambellan » depuis 1324 au moins, et, enfin, restaurer les fossés du château et de la ville (1378-1379). Les nombreux « grans ouvrages » exécutés sous Pierre II, dans les années 1379-1404, d'après Perceval de Cagny, sont restés indéterminés. A Jean Ier, entre 1404 et 1415, le chroniqueur attribue un pavillon sur la motte castrale et une remarquable tour, laissée inachevée, près du château. La motte et cette tour, assurément la « tour Blanche » citée en 1440, véritable pendant de la tour Grise philippienne, sont localisées par les plans modernes. Mais la mention d'un « pavillon des murs du chastel », en 1440, amène à penser qu'il existait deux édifices de ce type : l'un près de l'enceinte, peutêtre celui qui est mentionné en 1377 ; l'autre sur la motte, construit sous Jean I^{er}. Les travaux de l'administration anglaise furent surtout défensifs : construction de boulevards autour du château, de la tour Grise et de la porte de France, vers 1424; redressement d'une guérite et restauration du pont-levis de l'entrée (1440); redressement d'une petite salle portant sur l'enceinte et remplacement de la palissade entre le château et la tour Blanche (1442); restauration des créneaux et arbalétrières au sud de l'enceinte (1444). Dès la reconquête de Verneuil (1449), Charles VII commandait de restaurer les fossés de la tour Grise, l'enceinte et les ponts-levis du château.

Bellême, Mortagne et Senonches. – Dans les années 1370, Charles V ne cessa de soutenir les travaux de fortification du comté du Perche, mais seuls trois lieux d'intervention sont attestés par les textes. Le château de Bellême, disparu, fit

l'objet de travaux sous Pierre II : construction, selon Perceval de Cagny, d'un « beau corps de maison », entre 1377 et 1404, sans doute à l'ouest de la basse-cour; amélioration de la rampe d'accès au donjon et entretien des deux puits du donjon (1394). A Mortagne-au-Perche, Marie d'Espagne restaura le fort Toussaint, la plus réduite des deux enceintes urbaines, avant 1368; Robert du Perche et Pierre II, en 1372-1378 au moins, Jean I^{et}, en 1411, puis Jean II peut-être, en 1419, continuèrent les travaux. Les canonnières des quelques tours de flanquement conservées attestent aussi les aménagements défensifs menés sous l'occupation l'anglaise. Enfin, au château de Senonches, pour garantir l'irrigation des douves du château, Pierre II supervisa la reconstruction du moulin à blé de la ville en 1390.

CHAPITRE II

LES CHATEAUX ET RÉSIDENCES ACQUIS DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XIV' SIÈCLE

Exmes. - Lors de son entrée dans l'apanage (1370), le château d'Exmes se constituait d'un réduit défensif, contenant tour maîtresse, salles, écuries et fournil, prolongé par une basse-cour; il bénéficiait de travaux depuis 1350 environ : restauration des communs et des logements des officiers, des trois portes du château et du pont d'accès, des verrières et des essentages ; reprise ponctuelle des enceintes du donjon et de la basse-cour : creusement d'un arrière-fossé derrière le fossé principal barrant l'éperon du château (1370), renforcé d'une palissade et d'une haie d'épines : construction de guérites supplémentaires sur le chemin de ronde. Robert du Perche poursuivit les renforcements défensifs en 1370, et le château est dit « bien garni et apparillié » en 1372. De 1377 à 1404, selon Perceval de Cagny, Pierre II y mène « moult de grans ouvrages », qui demeurent indéfinis. En 1409-1410, Jean Ier fait rehausser et munir de mâchicoulis l'enceinte entre la tour maîtresse et la tour de Radepont, au nord-est. Durant l'occupation anglaise, ont lieu des travaux de charpenterie et de maconnerie ainsi que la restauration des toitures des salles (1434). Une reprise de la tour maîtresse en 1437 consista à rehausser le niveau supérieur et sa lucarne, à y percer une seconde lucarne et trois fenêtres, à couvrir d'essentes le chemin de ronde et à améliorer la charpente (coyaux). Les brèches de l'enceinte sont comblées en 1439 et 1445-1446. La demeure du capitaine est restaurée et les écuries, rasées et reconstruites, en 1446.

Pouancé. – Le château de Pouancé présente d'importants vestiges archéologiques, mais les sources sont quasi inexistantes pour la fin du Moyen Age. Selon Perceval de Cagny, Pierre II y fit élever une « belle tour », rehausser d'un niveau et munir de mâchicoulis les tours d'enceinte existantes (1371-1379 ou 1397-1404). Si les travaux défensifs du comte d'Alençon sont aujourd'hui indiscernables, une tour circulaire, dite Grosse Tour, située à l'ouest de la grande salle à deux niveaux, se distingue de fait des autres tours d'enceinte par différents aspects et peut répondre au témoignage du chroniqueur. Le chemisage de la tour Saint-Antoine eut lieu sans doute aussi à la fin du XIV ou au début du XV siècle. Des années 1420-1450, lorsque Pouancé devient l'une des résidences de la cour de Jean II, peuvent dater plusieurs éléments : les culées neuves du pont d'accès à l'enceinte principale; la courtine épaulant la grande salle; sans doute la grande salle elle-même (24 x 8 m), antérieure à 1468; enfin, par le dessin de leurs canonnières, la tour heptagonale, la caponnière de la tour de Pierre II et le moineau de la poterne sud. Le bastion de

l'angle nord-est de la basse-cour est plus récent (seconde moitié du XV° siècle). La chapelle castrale Saint-Pierre n'est pas mentionnée avant 1498.

Fresnay-sur-Sarthe. – La disposition des édifices du château de Fresnay est éclairée par les procès-verbaux de visite et l'iconographie moderne. Entre 1371 et 1450, le châtelet d'entrée de l'enceinte principale est modernisé (pont-levis à flèches, canonnières au rez-de-chaussée). Sous Pierre II, deux tours du château bénéficient de travaux indéterminés et les couvertures de tuiles de la grande salle et de la demeure du capitaine sont restaurées (1396). La couverture de la grande salle est reprise en 1445, comme la chapelle et son annexe, dite « chambre de Beaumont ».

Argentan. - L'organisation du château d'Argentan et la répartition des édifices entre le réduit défensif primitif, véritable shell-keep, et l'enceinte principale, dite « bas chastel », sont bien connues au XVe siècle. Après l'achat de 1372, Pierre II poursuivit les travaux de fortification du château et de la ville menés par Charles de Montmorency depuis 1360 (1372, 1374); la tour au Febvre ou tour Marguerite, qui flanque l'enceinte urbaine, en est sans doute un exemple. A la fin de son gouvernement au moins, l'enceinte castrale semble avoir reçu son tracé moderne ; les fossés du château et du donjon sont mentionnés en 1389, 1405, 1416; la tour de la Reine et la porte des Champs, en 1405-1406. La tour de l'Horloge, disparue, est dite édifiée en 1375 sur ordre de Marie d'Espagne; d'après le détail de sa description, donnée en 1712, l'édifice peut être de fait rattaché aux XIVe-XVe siècles. Selon Perceval de Cagny, la chapelle dite Saint-Nicolas (21 x 10,5 m) et le logis seigneurial (27 x 12,5 m), dont l'état actuel nécessite de tenter une restitution, répondent à une commande de Pierre II, entre 1372 et 1404. Son évocation précise des édifices et certaines créations royales ou princières, comparables et bien datées, soutiennent cette attribution. L'absence de résidence de Pierre II à Argentan de 1372 à 1384, puis l'installation définitive de la cour vers 1384, la fondation d'une chapelle dans le donjon en 1382-1383, l'achat d'un logis pour le garde de la barrière du château avant 1384, enfin l'existence d'un payeur des œuvres du château en 1385, incitent à placer ces travaux assez tôt, entre 1372 et 1385 environ. La galerie latérale, entre le logis et la tour à la Reine, détruite à la fin du XVI^e siècle et attribuée à Pierre II par le chroniqueur, est attestée en 1436. Les « belles chambres oudit chastel et maisons a logier toutes ses offices » attribuées à Pierre II, notamment la chambre des comptes mentionnée de fait en 1397, apparaissent sur les plans modernes. Jean Ier entreprit en 1409-1410 des travaux de fortification au château et au donjon, peut-être analogues à ceux qui furent menés à Exmes ; l'administration lancastrienne les poursuivit en 1421-1422. Sous l'occupation anglaise, l'entretien des toitures (années 1420, 1435-1438), la construction et l'entretien des greniers et appentis (donjon, cour) constituent deux grands postes de travaux. En 1435 est fondue une cloche pour l'échauguette du château.

Le Goulet, Aunou-Le-Faucon, Cerisé. – Pierre II et Jean I^{er} interviennent dans trois sites secondaires, à caractère rural. Au Goulet, près d'Argentan, entre 1383 et 1404, Pierre II commanda, selon Perceval de Cagny, un « beau corps de maison ». L'ensemble ne peut être localisé de nos jours; mais, qualifié de « manoir et hostel de Goullet » en 1436, il avait alors pour dépendance un édifice abritant grange, grenier à foin et écuries. Tenu non pour un manoir, mais pour un « fort », une « forteresse » ou un « chastel » aux XIV^e-XVI^e siècles, Aunou-le-Faucon, près d'Argentan, restauré et approvisionné en 1372, acquis par Pierre II en 1378,

présente aujourd'hui un simple corps de logis et le tracé visible des fossés comblés. Or, le château reçut, selon Perceval de Cagny, entre 1390 et 1404, « une belle et bonne maison pour soy logier et bonne cuisine ». La datation récemment avancée du corps de logis (construction vers 1340-1350, reprise vers 1450) pose problème, ne s'accordant ni avec ce témoignage ni avec l'attribution possible de certaines éléments au dernier tiers du XIV^e siècle, par comparaison avec le logis d'Argentan. Enfin, un compte des années 1371-1400 révèle à Cerisé, près d'Alençon, où subsistent des exemples d'architecture manoriale des XIV^e-XV^e siècles, l'existence d'un manoir comtal. Confié à un concierge, il comprend « basse maison devers les jardins », grange, colombier et étables. Une bergerie était en construction, la grange recevait deux lucarnes côté cour et les travaux de la maison basse furent interrompus au profit de ceux du château d'Alençon.

Pour quelques sites, les recherches ont achoppé sur l'absence de sources comptables ou narratives pendant cette période : le manoir de Quatremare, près de Rouen; le château de La Foresterie, près de Fougères; les châteaux de La Guerche, de Beaumont-sur-Sarthe et de Sainte-Suzanne.

CHAPITRE III

ÉLÉMENTS RELATIFS A L'OCCUPATION DES SITES

La défense. - Les capitaines, nommés et gagés par les apanagistes, encore supervisés par un « souverain capitaine des forteresses du bailliage » d'Alençon en 1358-1359, forment un groupe restreint d'individus, secondés par les châtelains pour les questions liées à la résidence. Le portier semble unique pour chaque forteresse, sauf à Domfront et Alençon vers 1420; les compagnies de garde sont très peu fournies avant l'occupation anglaise, alors que l'accroissement des effectifs des garnisons est caractéristique des années 1417-1450 (environ deux cents hommes à Alençon, Domfront, Fresnay et Verneuil, vers 1430-1440; de cinquante à cent environ à Argentan, Essay et Exmes). Henri V exige, en 1419, leur cantonnement à l'intérieur des castra. Le contournement des services de guet et de garde, contre une redevance en espèces, est désormais quasi systématique. Les inventaires de provisions des châteaux d'Exmes (1370), d'Alencon (1431) et d'Argentan (1437) comportent un ensemble de produits courants (cidre, froment, fèves, pois, lard, sel, beurre et saindoux) analogues aux réserves d'autres forteresses normandes. Les pièces d'artillerie étaient placées sous la responsabilité du capitaine, mises sur affût par les charpentiers; la présence d'un maître artilleur, comme au château d'Alençon en 1368, apparaît exceptionnelle. Si le canon est mentionné pour la première fois à Exmes en 1370, l'arbalète et l'artillerie à trébuchet sont toujours extrêmement répandues dans les années 1430-1440. La répartition des canons dans l'enceinte varie: au sommet des courtines à Alençon (1431); au sommet de la tour maîtresse à Essay (1436).

La résidence. — A la fin du Moyen Age, les chapelles castrales sont placées sous l'invocation de saint Nicolas (Alençon, Exmes, Bonsmoulins, chapelle de la bassecour d'Argentan), de saint Côme et saint Damien (oratoire du logis d'Argentan), de Notre-Dame (Verneuil), de sainte Catherine (Domfront) et de sainte Marguerite (Essay). Les apanagistes puis les rois anglais disposent du droit de présentation des chapelains, souvent d'origine normande (Lisieux, Bayeux, Caen) ou issus de l'entourage seigneurial, sous Pierre II et Henri V. Gages des chapelains, luminaire

et robe sont tirés des recettes de la vicomté correspondante, parfois assortis de droits de panage (prieuré castral de Domfront, chapelle d'Essay).

Les textes mentionnent les jardins et les parcs qui, à l'intérieur et à l'extérieur des enceintes, agrémentaient les châteaux et manoirs de l'apanage : « erbjer » le long de la grande salle à Exmes (1370); poiriers à Verneuil (1377); jardins le long de la grange à Cerisé (fin du XIV siècle). Vers 1300, sous Robert II d'Artois, créateur des jardins du château artésien de Hesdin vers 1299, Domfront comptait des préaux, un grand jardin à tonnelles et une garenne, tous clos de murs et situés sans doute au nord-ouest de l'enceinte ; un saugier est cité en 1334-1335. Les forêts de Passais et d'Andaine accueillaient chacune un parc vers 1350; quarante et un parquiers, sous Marie d'Espagne, étaient chargés notamment de livrer de la venaison au château de Domfront. En revanche, les haras de La Loquerie et de La Brasse, au sud-est et à l'ouest de la ville, exploités par Robert II et Robert III d'Artois, ne semblent pas reconstitués après leur fermeture en 1338. Le château d'Alencon, dans les années 1430, comportait un préau devant la grande salle, un jardin au pied de la garde-robe. En éventail au nord-ouest de la ville, le parc, mentionné dès le XII° siècle, couvrait trente-six hectares environ, était clos de murs, restaurés en 1439, et communiquait par un pont dormant avec la cour haute du château; sous Pierre II, il était entretenu par un « garennier » et des « commis du parc » et approvisionné en foin par quelques bourgeois. De la volaille y est attestée alors, puis du gibier et des volières en 1520-1540. A Argentan, seul le jardin du donjon, pourvu d'une vigne, est cité au XV siècle, mais le parterre du logis, représenté à l'époque moderne, peut dater de la construction de la galerie adjacente sous Pierre II. Le parc d'Argentan, cité en 1300-1306 et 1405-1406, était situé entre le couvent dominicain et la rivière de l'Orne, aux environs de la tour de la Reine.

TROISIÈME PARTIE MÉTIERS DU BATIMENT ET ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION

CHAPITRE PREMIER

COMMANDES ET MARCHÉS DE TRAVAUX

Durant les années 1370-1415, les apports financiers réguliers sont autant d'encouragements des trésoriers généraux à renforcer les défenses. Des exemples tirés de l'architecture domaniale, dans les années 1390, montrent que la décision de lancer une campagne de travaux relève directement de la volonté comtale ; le mandement est rédigé lors d'un conseil, où assistent fidèles, officiers de finances et secrétaires. Durant l'occupation anglaise, les rois d'Angleterre décident parfois en personne des travaux à mener aux édifices domaniaux d'Alençon (1421), d'Exmes et Argentan (1438), mais le mandement peut émaner de Bedford, duc d'Alençon, du comte de Salisbury, comte du Perche, ou des trésoriers et gouverneurs généraux des finances de Normandie. Présents sur le terrain, les membres de la cour comtale (valet de chambre, maître d'armes) et les officiers locaux (vicomtes et receveurs, baillis, capitaines) donnent parfois l'impulsion à une décision supérieure et sont amenés, durant toute la période, à commander l'exécution des travaux.

Trois types de marchés de travaux coexistent, passés entre l'administration locale et l'entrepreneur ou le fournisseur : le marché en régie, ou « à journées », lorsque la fourniture de matériaux et le travail sont rétribués sur la base d'une unité variable par homme et par jour, dont la valeur monétaire était donnée par la coutume locale ; le marché à forfait, ou « en tâche », qui insiste sur la conformité avec le devis, et où le coût des travaux confiés à un entrepreneur est fixé à l'avance, tantôt par simple accord (marché de gré à gré, ou « alleu »), tantôt aux enchères (adjudication, ou « marché a rabais », selon une procédure très longue); enfin, la taxation, où l'administration est libre de fixer arbitrairement le prix des travaux ou des matériaux par un acte unilatéral; l'arbitraire de cette procédure est corrigée par la présence obligatoire d'experts, lors de l'estimation finale des travaux effectués. De 1300 à 1450, la préférence passe du marché de gré à gré au marché en régie; la taxation est peu courante. Des marchés hybrides naissent de la nécessité d'abaisser les coûts inégaux du travail, des matériaux et du transport.

CHAPITRE II

AGENTS DE L'ADMINISTRATION, MAITRES DES ŒUVRES ET OUVRIERS

Les maîtres des œuvres. - Sous Marie d'Espagne, Raoul Haguan travaille au château de Fougères comme « charpentier des ouvres » dans l'été 1351; il meurt avant le 13 juin 1355. Sous Pierre II, Gérart Coquier est maître des œuvres du château et de la ville d'Alencon de novembre 1367 à octobre 1368 au moins, et est encore signalé à Alençon en juillet 1370. Martin Coupechoul est maître des œuvres de la ville de Fougères, de janvier 1393 à janvier 1395 au moins. Étienne de Bouche est qualifié de maître des œuvres du comte ; il inspecte en avril 1396 les ponts de la Sarthe dans les châtellenies de Fresnay et de Beaumont. Sous Jean II, Geoffroy Le Menant est maître des œuvres du château de Fougères entre juillet 1422 et juillet 1425 au moins ; signalé comme charpentier en juillet 1430, il est alors au service de Jean V de Bretagne, dont Olivier Géraut est le maître des œuvres dans la seigneurie de Fougères. Durant l'occupation anglaise, Guillaume Milles dit le Tailleur, qui signe ses actes « Villeam Mylis », est maître des œuvres du roi en la vicomté d'Alençon, de mars 1431 à février 1447 au moins, dirigeant les travaux aux châteaux d'Essay et d'Alençon, aux moulins et halles d'Alençon, sans homologue connu dans les autres vicomtés du bailliage d'Alençon; contrôleur occasionnel de la garnison d'Alençon entre 1429 et 1445 ou 1446, mentionné comme écuyer en 1435, il surveille les montres de la garnison d'Alençon de 1432 à 1435, dirige une lance à cheval ou à pied entre 1432 et 1442; son logement au château d'Alencon est cité en 1439. Robin ou Robert Vivier, maître charpentier à Domfront (1419-1421), est qualifié de « maître des réparations » du château en 1432. Autre exemple d'entrepreneur local chargé d'une responsabilité ponctuelle, Simon Moriot est signalé comme maître des œuvres de charpenterie à Domfront en novembre 1437. Un maître des œuvres est signalé à Verneuil en septembre 1449, lié au retour de l'administration française.

La réalité de la maîtrise d'œuvre varie d'un individu à l'autre. Lors des visites préalables, on note la présence fréquente d'experts aux côtés du maître des œuvres. A Domfront (1432) et Alençon (1437), deux devis isolés émanent d'un entrepreneur, non du maître des œuvres, réduisant le rôle joué par ce dernier dans la conception de l'ouvrage. Le cœur de la maîtrise d'œuvre semble être davantage le choix des marchés de travaux, la direction des ouvriers, la gestion des matériaux, la récep-

tion de chantier. A Alençon, Guillaume Milles se substitue nettement au « commissaire à certifier les œuvres du château » des années 1420-1430.

Les administrateurs locaux. — A Argentan, Exmes et Verneuil, durant l'occupation anglaise, les capitaines, officiers de justice, vicomtes, sergents ou lieutenants du bailli se substituent aux maîtres des œuvres, absents des campagnes de travaux. Assistés d'experts et de notables, ils prennent en charge les visites préalables, l'élaboration du devis, soumis aux entrepreneurs, le choix et la conclusion des marchés, la direction des ouvriers et la réception des travaux. Ces deux dernières étapes peuvent être confiées à un bourgeois, à un clerc du guet (Exmes) ou à un « contrôleur des œuvres » (Argentan).

Les ouvriers et les fournisseurs. - D'après les archives conservées, la provenance des ouvriers est étroitement locale, ou du moins limitée ordinairement à une zone d'embauche de dix kilomètres environ autour du château; le recrutement apparaît donc cloisonné autour de chaque site. A Exmes, en 1370, les ouvriers et fournisseurs proviennent d'une zone périurbaine de sept kilomètres et, exceptionnellement, de Falaise (30 km); en 1445-1446, cette zone est large de dix kilomètres environ. En 1378-1379, certains ouvriers actifs à Verneuil provenaient de L'Aigle (23 km). Les ouvriers du château d'Alençon dans les années 1430 étaient d'Alençon même, de la vicomté d'Alencon, ou actifs sur au moins un second chantier urbain; la situation est identique à Argentan. En revanche, l'emploi à l'armée, lors des sièges, supprime ce cloisonnement et élargit la zone d'embauche. Pour les années 1350-1450, les sources conservées ne permettent pas d'approfondir la question de la maîtrise, du compagnonnage ou des confréries professionnelles; mais, pour le recrutement et la fourniture de matériaux, durant l'occupation anglaise, la monopolisation des marchés par un noyau restreint d'individus est bien réelle. Les adjudications ne créent aucune concurrence véritable : durant l'occupation anglaise, le premier prix, calculé sans doute au plus juste, retient au mieux deux candidats et l'administration n'en tire qu'un bénéfice de 10 % environ. Parmi les entrepreneurs, se distinguent les experts, qui interviennent lors des visites préalables ou de l'inspection des ouvrages exécutés. Le travail des femmes recouvre des activités d'appoint (ramassage de matériaux, jardinage) et fait appel à une main-d'œuvre non qualifiée et très peu onéreuse. L'existence d'associations familiales (père et fils, frères) intra et interprofessionnelles pour une campagne de travaux est patente, de même que les « sociétés de commande », qui regroupent deux entrepreneurs et/ou fournisseurs et plus, de professions identiques ou complémentaires, pour un temps de travail respectif parfois inégal.

Les salaires des ouvriers et des fournisseurs apparaissent, durant l'occupation, diversifiés à l'échelle du bailliage d'Alençon, mais égaux dans une même vicomté. A Argentan, en 1435, ils sont déterminés d'après la coutume locale par des notables liés au bâtiment. Dans le cadre d'une commande domaniale, le salaire apparaît identique pour tous les ouvriers qualifiés, ce qui diffère des chantiers religieux. Les voituriers sont rétribués à l'égal des ouvriers spécialisés, parfois davantage. Les salaires des chantiers religieux (Saint-Germain d'Argentan, Notre-Dame d'Alençon, hôtel-Dieu d'Argentan) sont globalement inférieurs à ceux des chantiers domaniaux contemporains (châteaux d'Alençon et d'Argentan), eux-mêmes inférieurs aux rétributions perçues à l'armée (sièges de Bonsmoulins et de Saint-Céneri-le-Gérei en 1433-1434). De façon générale, un faible écart salarial entre entrepreneur et manœuvre distingue le bailliage d'Alençon de la Normandie orien-

tale à la même époque; pour les ouvriers qualifiés, toutefois, les salaires pratiqués en Normandie orientale restent supérieurs de 15 à 20 % à ceux du bailliage d'Alençon. En sus du travail, de la sous-traitance et de l'acheminement des matériaux (« principal »), le salaire rétribuait fréquemment les « despens » (achat des outils, frais de nourriture et de boisson); à Argentan et Exmes, le vin est offert en nature ou sous forme de primes (5 % du salaire). A Alençon et Argentan au moins, les ouvriers trouvaient à s'embaucher sur d'autres chantiers locaux, dans un cadre domanial (moulins, halles, ponts, commandes de l'administration) ou privé (église paroissiale, hôtel-Dieu), ou à l'armée (sièges de Bonsmoulins et de Saint-Céneri).

CHAPITRE III LES MATÉRIAUX

Les ressources et matériaux naturels. - Le bois d'œuvre occupe une place prépondérante; pour les édifices à usage domestique, parfois même pour la grande salle, on adopte pan de bois et essentage. A Fougères, selon les textes, le bois provient des forêts de Fougères et de La Foresterie; la forêt de Ville-Cartier, les haies de Marcillé-Raoul et de Bazouges-la-Pérouse approvisionnent les châtellenies de Bazouges et d'Antrain. Domfront dispose des forêts de Passais et d'Andaine et des massifs de La Brasse et de La Neuve-Haie. Argentan se fournit dans les forêts de Gouffern et d'Exmes, à la haie d'Exmes. Les forêts d'Écouves et de Bource approvisionnent Essay; celles d'Écouves et de Perseigne fournissent Alençon et Cerisé. Le bois employé à Senonches et Verneuil, au début du XIVe siècle, est tiré de la forêt de Breteuil. Dans les forêts de l'apanage, réformées sous Marie d'Espagne vers 1350, le merrain était dispensé par faveur des comtes-ducs d'Alençon et vendu par leurs maîtres des eaux et forêts, créés ici dans la première moitié du XIV siècle. Durant l'occupation anglaise, il existe un maître dans chaque vicomté, et l'abattage et le transport sont du ressort de l'administration vicomtale. La fourniture de merrain au château est aussi un service dû par les usagers des forêts voisines, comme à Domfront (v. 1350), Alençon (1430-1431) et Exmes (1432). Son transport, comme pour l'ensemble des matériaux, semble exclusivement terrestre et son coût est élevé par rapport à ceux de la façon et de la mise en œuvre.

L'implantation de l'apanage d'Alençon, des roches anciennes du socle armoricain aux assises sédimentaires du Bassin parisien, garantit, par ailleurs, une variété de ressources lithiques. Les textes de la fin du Moyen Age attestent l'existence de perrières (zones de stockage ou pôles d'extraction) dans la plupart des villes de l'apanage ou à leur périphérie immédiate et localisent les carrières exploitées dans une zone périurbaine plus ou moins vaste, confirmant ou complétant les données de la Carte géologique moderne. Le granite de Louvigné-du-Désert, du Tiercent et de Saint-Marc-sur-Couesnon est expédié à Fougères ; le calcaire du château d'Exmes provient d'Occagnes, du Val de la Foire (Chambois), de Chambois et de Fel. Ces deux dernières carrières ont fait naître un véritable marché du transport lithique, assuré par des voituriers professionnels locaux. A Argentan, on utilise le calcaire d'Occagnes, de Tercey, d'Habloville, de Bissey et de Chambois ; la grande salle du logis était pavée de pierre de Caen. A Alençon, on se fournit en granite à Hertré (Condé-sur-Sarthe), en bathonien à Oisseau-le-Petit et Rouessé-Fontaine, en schistes et grès à Villaines-la-Carelle; des carrières sont exploitées à Thoiré-sous-Contensor, Cuissay et Ancinnes, ainsi qu'à Javron-les-Chapelles, pour l'ardoise. Au château d'Essay, la chambre ducale était pavée de pierre de Hertré. A Fresnay, on utilise la pierre de « La Roche Chaiste » et sans doute celle des bois de Saint-Aubin-de-Locquenay, comme au pont de Juillé. La fourniture de la pierre, dont le transport représente environ la moitié du coût total, est surtout dévolue à l'administration.

Les seules sablonnières citées, à Chambois et Champaubert, approvisionnent le château d'Exmes; le parc d'Alençon fournit du sable au château. Le sable est souvent acheminé par les entrepreneurs eux-mêmes. La terre et la glaise, transportées par charrette, banne, tombereau ou simple cheval, et le foin, vendu à la trousse et à la charretée, sont utilisés dans les torchis; leur provenance n'est jamais précisée, comme pour la mousse (matériau de couverture) et les mottes de gazon (étanchéité et stabilité des chaussées).

Les matériaux transformés. — Quelques centres de production de chaux sont localisés à la fin du Moyen Age : Clécy pour Domfront ; Champaubert pour Exmes ; Sougé-le-Ganelon et Saint-Jean-d'Assé pour Juillé, et peut-être Fresnay et Beaumont ; Louzes et Radon pour Alençon. Elle se vend à la pipe, à la mine, à la somme, au muid et ses sous-multiples (setier, boisseau) ; le plâtre en revanche est rarement mentionné.

La provenance exacte des métaux est quasi inconnue. Elle est sans doute extérieure à l'apanage pour le plomb et l'étain. Le domaine, en revanche, profite de la production sidérurgique de la Normandie occidentale : Domfront se fournit notamment à La Ferrière-aux-Étangs ; Alençon, à L'Aigle, où les statuts des férons ont été reconnus par le comte Pierre II en 1402. Pour les travaux de finition, il existait des forges urbaines (Domfront, 1342 ; Argentan, 1405-1406) et même castrales (Alençon, 1436). Le fer se vend à la livre, comme le plomb et l'étain, au « bretturel », en « espourdittes » (billes), ou sous de multiples formes façonnées (serrurerie, clouterie) ; son coût représente en général environ 5 % du montant d'une campagne de travaux.

Matériau de couverture le plus répandu après l'essente, même à l'ouest du domaine, la tuile est d'un coût élevé. Fougères se fournit à Landéan; Domfront, à Saint-Mars-d'Égrenne. Sai, et peut-être Silly-en-Gouffern, approvisionnent Exmes. La tuile d'Alençon provient en particulier de Hertré, et celle d'Argentan, de Crennes. La brique n'est pas citée avant 1539 (château d'Alençon).

Remploi, stockage et outillage. – Très fréquent, le remploi est en usage pour le métal, la pierre, le verre, la tuile, le mortier sec. Les stocks de matériaux (« provision », « garnison ») des enceintes castrales sont aussi destinés aux différents chantiers urbains (Domfront, Fougères, Argentan). L'outillage lourd, édifié par les charpentiers, comprend les engins de levage, peu décrits, les étais et les cintres, les échafaudages, nommés « alleurs » ou « alliers » pour les maçons, et les échelles. Les ouvriers apportent manifestement leurs propres outils sur le chantier : les rares outils fournis par l'administration, peu onéreux, sont ceux du mortellier.

CONCLUSION

La narration de Perceval de Cagny engage à mener une réflexion transversale, plutôt qu'à favoriser une étude monographique, et, dans la plupart des sites fortifiés de l'apanage, les années 1370-1415 correspondent à une activité architecturale

bien réelle, qui, dans les terres occupées, s'estompe ensuite jusque vers 1450, pour se concentrer sur l'entretien des aménagements défensifs.

La disparition de nombreux édifices amoindrit certainement le bilan archéologique et stylistique des quinze sites évoqués; toutefois, la sphère d'inspiration et d'influence des travaux des apanagistes d'Alençon se situe manifestement dans la mouvance directe des constructions contemporaines, qu'elles émanent du roi (le Louvre, Vincennes) ou des princes (Suscinio, Vitré, Saumur, Angers, Germolles, Pierrefonds).

Si le plan des enceintes, souvent préexistant ou contraint, a été peu modifié, la modernisation de la défense passe par l'adoption du pont-levis à flèche, unique ou double, le rehaussement des enceintes et des tours, la mise en place de mâchicoulis sur consoles; durant l'occupation anglaise, l'entretien des hourds est le premier poste des travaux défensifs, d'après les textes. Des éléments défensifs archaïques ou médiocres doivent être soulignés : protection de haies d'épines (Exmes, 1370) ; palissades en fond de fossés (Exmes, 1370; Alençon, 1438), en guise d'enceintes (Exmes, v. 1350; Verneuil, 1442) ou de boulevards (Verneuil, 1424); ponts-levis à corde et non à chaîne, à contrepoids et non à flèches (Exmes, 1368-1370). Quant au pôle résidentiel, l'organisation des bâtiments apparaît partagée entre deux partis : tantôt la solution du bloc intégré, unissant grande salle, chapelle et logis, et doté de galeries extérieures et intérieures, lorsque les structures neuves sont contraintes par le substrat des édifices romans ; tantôt le programme éclaté, développé indépendamment de toute contrainte, qui éparpille dans l'enceinte les édifices fonctionnels. Les édifices neufs sont dotés de dispositifs de confort et d'hygiène ; des horloges extérieures existent à Argentan et Alençon; on rencontre l'introduction d'éléments architecturaux modernes, telle que la grande vis hors-œuvre.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Édition intégrale des pièces de comptabilité médiévales exploitées (1294-1450). — Devis et procès-verbaux de visite des XVI°-XVIII° siècles.

ANNEXES

Illustrations: documents figurés des XVII^e et XVIII^e siècles; dossiers photographiques, classés par sites. – Tableaux chronologiques, par sites, des remaniements et destructions de l'époque moderne. – Index des noms propres. – Index-glossaire des termes du bâtiment.

